Séance plénière

Jeudi 9 février 2012 Après-Midi (071)

PROJET DE LOI ET PROPOSITIONS DE LOI

 Proposition de loi (mm; Peter Dedecker, Steven Vandeput, Bert Wollants et Jef Van den Bergh et Mmes Maggie De Block et Karin Temmerman) modifiant le Code de commerce en ce qui concerne l'extension des types de bateau repris dans le registre matricule, nºs 1548/1 à 7.

Le (candidat) propriétaire d'un bateau de navigation intérieure ne peut, en vue de l'acquisition et de l'aménagement de son bateau, prétendre à un prêt hypothécaire en Belgique que s'il poursuit une opération lucrative de navigation avec son bateau. Il en résulte que beaucoup de propriétaires doivent souscrire un crédit personnel onéreux, hypothéquer un bien immobilier ou faire enregistrer leur bateau à l'étranger.

Cette proposition de loi vise à lever la restriction susmentionnée en vue de permettre d'hypothéquer des bateaux-logement, des bateaux horeca, des bateaux-théâtres et des bateaux-expositions, ainsi que des bateaux historiques.

La proposition de loi n° 1548 est adoptée par l'unanimité des 137 voix

- 2. Proposition de loi (Mme Leen Dierick, M. Raf Terwingen, Mme Liesbeth Van der Auwera, MM. Jef Van den Bergh et Karel Uyttersprot et Mmes Zuhal Demir, Veerle Wouters et Sophie De Wit) modifiant le Code judiciaire suite à la modification de la procédure de liquidation des sociétés. nos 1604/1 à 4.
 - procédure de liquidation des sociétés, n°s 1604/1 à 4.

 Proposition de loi (Mme Leen Dierick, M. Raf Terwingen, Mme Liesbeth Van der Auwera, MM. Jef Van den Bergh et Karel Uyttersprot et Mmes Zuhal Demir, Veerle Wouters et Sophie De Wit) modifiant le Code des sociétés, en ce qui concerne la procédure de liquidation, n°s 1605/1 à 4.

<u>La proposition de loi n° 1604 est adoptée par l'unanimité des 138 voix</u> La proposition de loi n° 1605/4 est adoptée par l'unanimité des 137 voix

3. Projet de loi modifiant l'article 458bis du Code pénal en vue d'étendre celui-ci aux délits de violence domestique, n^{os} 1995/1 et 2.

Le projet de loi n° 1995 est adopté par 103 voix et 35 abstentions

4. Proposition de résolution (MM. Dirk Van der Maelen et David Geerts) relative à un traité international strict sur les armes, nos 1794/1 à 4.

La proposition de résolution n° 1794 est adoptée par l'unanimité des 138 voix